

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 21

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

12/12/2025

Date d'affichage

12/12/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..J./...

et publication du :

..J./...

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

### Procuration(s) :

M. DESNOUHES Laurent donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric

### Etai(ent) absent(s) :

M. HERITEAU Antoine, Mme LUMINEAU Catherine

### Etai(ent) excusé(s) :

M. DESNOUHES Laurent

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DUBIN Nathalie

**Numéro interne de l'acte : D27\_12\_2025**

**Objet : Location de salles communales à la société Webasto**

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2024, il a été décidé d'appliquer le tarif de 67€/jour pour la location des salles communales à la société WEBASTO.

Monsieur le Maire propose une hausse de 2% correspondant à l'augmentation appliquée pour l'ensemble des locations communales en 2026.

Il propose donc au Conseil Municipal le tarif de 68,50 €/jour et de l'autoriser à signer la convention correspondante qui sera établie du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Le Secrétaire de séance,  
Nathalie DUBIN



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

